

Les services de santé dentaire au Canada en 2007

Statistiques sur le nombre de dentistes

1. Nombre de dentistes

En janvier 2007, on comptait 18 861 dentistes licenciés au Canada. Parmi ceux-ci, les hommes représentaient environ 76 % du total. À peu près 37 % étaient âgés de 40 ans ou moins. Plus ou moins 14 % étaient âgés de plus de 60 ans. Environ 86 % de tous les dentistes pratiquaient la dentisterie générale. **Le nombre total de dentistes au Canada (licenciés ou non) ne peut être qu'estimé à 20 500. Nous en arrivons à ce chiffre en déterminant le nombre de dentistes à la retraite qui sont encore en vie mais qui ne renouvellent pas leur permis.*

La plupart des dentistes exercent dans un cabinet privé en solo (54 %) ou sont associés (19 %), ou encore dentistes à pourcentage (19 %), dans un cabinet privé. En outre, 2 % exercent dans un milieu universitaire, 1 % dans le domaine de la santé publique, 1 % dans l'armée et 3 % dans d'autres milieux ou bien sont à la retraite. Alors que 54 % des dentistes exercent en solo, environ 7 % des dentistes exercent dans un cabinet d'au moins 5 dentistes.

Source : Sondage auprès des membres de l'ADC 2006

2. Nombre de dentistes pour 100 000 personnes

En juin 2007, on comptait 57,5 dentistes pour 100 000 personnes au Canada. Ce chiffre variait beaucoup d'une province à l'autre. En Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre de dentistes pour 100 000 personnes était 31,4 et, en Colombie-Britannique, 65. On comptait 2100 spécialistes dentaires en 2007, soit en gros 6,4 spécialistes dentaires pour 100 000 personnes.

Sources : Base de données des membres de l'ADC, Statistique Canada

3. Nombre de facultés de médecine dentaire

Le Canada compte 10 facultés de médecine dentaire. Toutes ces facultés se trouvent dans des universités subventionnées par l'État. Pour être admis à une faculté de médecine dentaire, il faut avoir suivi au préalable au moins 2 années d'études de premier cycle. Toutefois, la plupart des étudiants entamant leurs études en médecine dentaire possèdent un baccalauréat au Canada. Le programme d'études s'étale sur 4 années, bien qu'il soit de 5 ans dans une des facultés. Le nombre d'étudiants dans les facultés de médecine dentaire canadiennes (toutes années confondues) s'élevait à 1964 pour l'année scolaire 2006-2007. On comptait 456 diplômés de toutes les facultés de médecine dentaire au Canada en 2007. Environ 58 % du corps étudiant est constitué de femmes.

Source : ADC

4. Répartition régionale des dentistes

La répartition des dentistes varie grandement dans les villes et les régions rurales du Canada, la plus grande concentration se faisant dans les régions urbaines. Le ratio résidentdentiste pour les régions rurales du Canada en 2004 était 5096, tandis qu'il s'élevait à 1734 pour toutes les régions confondues. Il y avait donc approximativement 3 fois plus de dentistes desservant les régions urbaines que la population en général au Canada. La province dotée de la plus forte densité en 2007 est la Colombie-Britannique (1538 personnes par dentiste) et celle dotée de la plus faible densité, Terre-Neuve (3186 personnes par dentiste).

Sources : Base de données des membres de l'ADC, Recensement 2001 de Statistique Canada

5. Les hygiénistes dentaires et autres fournisseurs de santé buccodentaire

En juin 2007, on comptait plus de 18 763 hygiénistes dentaires, 30 000 assistantes dentaires, 2100 denturologues, 2050 techniciens dentaires et 290 dentothérapeutes au Canada.

Source : ADC

Statistiques sur l'usage des services dentaires

1. Nombre de patients dentaires

En 2005, environ 63,7 % de la population canadienne âgée d'au moins 12 ans ont consulté un dentiste. Le taux de consultation le plus élevé se trouvait être parmi le groupe des 12 à 19 ans (78,6 %) et le plus bas, parmi le groupe des 75 ans et plus (40,8 %). Plus de 23 millions de Canadiens consultent le dentiste annuellement.

Source : Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)

2. Couverture d'assurance privée

En 2007, environ 63 % des Canadiens avaient d'une façon ou d'une autre une couverture d'assurance dentaire privée. Ceux qui ont des revenus élevés et ceux qui ont une éducation avancée possédaient également une couverture d'assurance supérieure.

Source : ICIS

Statistiques sur les dépenses dentaires recueillies par l'ADC au cours de l'année 2007

1. Changements apportés aux services dentaires au cours des 10 dernières années

Les soins de santé au Canada relèvent des provinces qui ont chacune leur propre législation dentaire influant sur les services offerts en dentisterie. En vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, les services dentaires ne font pas partie du régime public d'assurance-maladie, sauf ceux fournis dans les hôpitaux. Cependant, ces services et d'autres services dentaires publics représentent une part minime de l'ensemble des services dentaires au Canada (autrement dit, environ 5 % des dépenses dentaires en 2007 relevaient du secteur public). En 2005, le gouvernement fédéral a dépensé 225 millions de dollars sur les programmes dentaires publics.

Des changements se sont également produits dans les lois sur les soins de santé dans certaines provinces limitant le champ d'activité des hygiénistes dentaires et des denturologues. Le terme «services dentaires» tel que le définit l'Institut canadien d'information sur la santé dans son rapport intitulé *Tendances des dépenses nationales de santé* signifie : dépenses en honoraires versés à des dentistes (y compris des hygiénistes et assistantes dentaires) et à des denturologues, ainsi que les coûts des prothèses dentaires, dont les dents artificielles et les frais de laboratoire pour les couronnes et autres appareils dentaires. (Ceci englobe pratiquement tous les services dentaires, mais pas les produits comme les dentifrices)

Source : ICIS

2. Dépenses en services dentaires

Le total des dépenses en services dentaires en 2006 au Canada a été estimé à 9,94 milliards de dollars. De ce montant, 9,45 milliards de dollars représentent des dépenses du secteur privé, ce qui veut dire que seulement 4,9 % de ces dépenses proviennent du secteur public. Les dépenses en services dentaires représentent 6,7 % du total des dépenses en santé au Canada et elles ont augmenté de 4,8 % de 2005 à 2006. En 2006, elles s'élevaient à 308 \$ par habitant.

Source : ICIS